

Le risque est grand
que l'on réfléchisse à
l'éducation, ... avec un
regard d'économiste,
de comptable,
s'efforçant de dégager
la meilleure rentabilité.

Albert JACQUART

n° 377

Novembre 2023



la VOIX DU FROU

CHARTAINVILLIERS 28130 / 02.37.32.32.91

courriel : mairie.chartainvilliers@wanadoo.fr / site internet : www.chartainvilliers.fr



www.facebook.com/mairie.de.chartainvilliers

SAMEDI 11 NOVEMBRE 2023

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DE 1918

**11h00 : DÉPÔT DE GERBE AU MONUMENT
AUX MORTS
SUIVI DU TRADITIONNEL VERRE DE L'AMITIÉ
À LA SALLE POLYVALENTE**



Merci de votre présence

CHARTAINVILLIERS

A la Ferme de Monsieur Pitthois 25 rue du 11 novembre

**SAMEDI
4**

NOVEMBRE



PAS DE CA

CE

RESTAURATION
SUR PLACE ET
A EMPORTER

9h00-18h00

annulé

REGISTRER
Mr Bercher
L'Aligo, le ...
... de la Maison Prajault
...ées/sucrées de Gaël

MARCHE DES PRODUCTEURS & ARTISTES LOCAUX



Ne pas jeter sur voie publique/imprimer par nos soins.

Le marché est annulé en raison des prévisions météo du week-end. Désolés



INVITATION - DÉGUSTATION

Venez fêter
le Beaujolais nouveau 2023 !
Jeudi 16 novembre
de 18h30 à 20h30 salle polyvalente

La mairie vous invite à une dégustation du Beaujolais nouveau autour d'un buffet campagnard
Inscription obligatoire auprès du secrétariat avant le jeudi 9 novembre
02 37 32 32 91 ou mairie.chartainvilliers@wanadoo.fr
Merci de préciser le nombre d'adultes et d'enfants

Venez nombreux partager cette soirée conviviale !





Après-midi réussi pour la « Boum Halloween ». Petits et grands ont rivalisé d'imagination pour être les plus effrayants possibles.

Félicitations au Comité des Fêtes et aux bénévoles qui ont organisé ce moment festif, avec musique et atelier maquillage.



Le Comité des Fêtes s'est réuni pour son Assemblée Générale le Vendredi 13 octobre 2023

Un nouveau bureau a été élu :

Présidente : Mme Prévost Marie Laure
Secrétaire : Mme Roy Fabienne
Trésorière : Mme Moissoner Valérie

Vice-président : M Guibert Denis
Vice-secrétaire : Mme Blanc Camille
Vice-trésorière : Mme Bagot Muriel

Malgré le peu et le manque d'intérêt que nous avons pu constater de la part des Carnutes, nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux membres qui nous ont rejoint.

Il est toujours possible, pour ceux qui n'ont pas pu se rendre disponible ce jour-là et qui le souhaiteraient, d'intégrer l'équipe du comité des fêtes.



comite.des.fetes.chartainvilliers@laposte.net ou 06 48 63 48 03

CHARTAINVILLIERS Déclassement de la RD 327-5



En concertation avec la commune de Jouy, la route RD 327-5 dite « la petite route de Jouy » va être déclassée, elle ne sera plus route départementale mais chemin communal.

En effet son étroitesse et son manque de visibilité, notamment en été, avec les cultures, donc sa dangerosité, ont amené les communes de Jouy et Chartainvilliers, en concertation avec le Conseil Départemental, à l'interdire à la circulation des engins à moteurs (**hormis les engins agricoles**).

Cette décision sera effective fin décembre début janvier, dès la mise en place par le Conseil Départemental de la signalisation adaptée.

En conséquence, cette route va devenir « une voie douce » pour les piétons et cyclistes. Le but final est de la faire « entrer » dans les voies vertes de Chartres Métropole.

Nous espérons que vous apprécierez cette nouveauté qui permettra à chacun d'entre nous de pouvoir se balader en toute sécurité entre Chartainvilliers et Jouy.

A propos du SIRP

Lors de sa réunion du 3 octobre, le comité syndical du SIRP a voté à l'unanimité certaines décisions de gestion (Participation à une couverture complémentaire des agents, recours à la médecine préventive du Centre de gestion 28, possibilité de faire effectuer des surveillances liées aux transports par des enseignants,...) et d'investissements à réaliser comme le changement d'un VPI (tableau numérique), la réfection des lavabos de l'école maternelle.

Par contre, bien que tous les délégués se soient inquiétés de la possibilité d'accueillir dans de bonnes conditions « climatiques » les élèves, il n'a voté qu'à la majorité (6 contre) la réalisation d'une étude thermique sur le chauffage du site de Chartainvilliers, permettant de définir les actions à réaliser et d'obtenir des subventions à hauteur de 80% (comme celles obtenues pour la rénovation thermique des classes maternelles) en cas de besoin de travaux.

Les délégués des communes ont été informés, par le Directeur, que faute de fonds disponibles dans la coopérative scolaire (les années Covid ayant pesé sur les activités permettant des entrées financières) et malgré les 1 000 € alloués à chaque classe par le syndicat scolaire, la K'gnotte ne pourrait pas financer, comme les années précédentes, des classes de découvertes (d'un coût unitaire de 10 000 €) durant cette année scolaire.

Lors de la même séance, le Maire et les délégués de Saint-Piat ont refusé de donner des informations sur le vote du conseil municipal de leur commune, en date du 21 septembre 2023, demandant sa sortie du Syndicat scolaire. Le point n'étant pas inscrit à l'ordre du jour.

Dans sa séance du 12 octobre, le conseil municipal de Chartainvilliers s'est inquiété de la demande des élus de Saint-Piat de vouloir quitter le syndicat, et il a souhaité, dans l'intérêt des enfants scolarisés des 4 communes, l'annulation de celle-ci.

Durant une réunion en Préfecture, le 23 octobre, convoquée par le Secrétaire Général de la Préfecture, les Maires, Président et vice-présidents du SIRP ont pu apprendre que le Maire de Saint-Piat considère que le Sirp coûte trop cher à sa commune, qu'il souhaite quitter ce syndicat, où il est insuffisamment représenté, tout en laissant les élèves de sa commune scolarisés au sein du regroupement pédagogique.

Il a par ailleurs évoqué « une fermeture temporaire » du site de Chartainvilliers.

Une autre Maire considère trop élevé le coût des transports pour les sorties scolaires et désire les voir réduites.

Le Directeur Départemental des Finances Publiques va faire réaliser une étude sur le coût de fonctionnement du Sirp, par comparaison avec d'autres structures similaires.

Le Secrétaire Général percevant, néanmoins, une volonté de continuer à travailler ensemble a invité les participants à débloquer la situation en travaillant sur les conditions de financement du syndicat scolaire, ainsi que sur sa gouvernance.

Affaire à suivre...

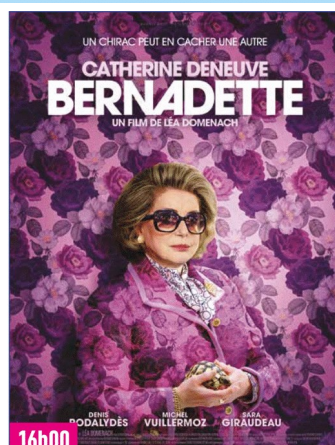
Pour nous, élus de Chartainvilliers, il est certain que l'éducation de nos enfants a un coût, mais leur avenir n'a pas de prix.

Cinémobile

vendredi **10** novembre

MAINTENON

PLACE ARISTIDE BRIAND



SNCF Rémi Train - Voyages gratuits pour les jeunes de 15 à 25 ans

Depuis le 1er septembre

Prendre le train ou le car pour aller à un concert, passer voir des amis, sa famille, découvrir la région ou une expo à Paris, c'est désormais gratuit pour les 15-25 ans le week-end et ça protège la planète ! À compter de septembre, avec la nouvelle carte gratuite Rémi YEP'S Centre-Val de Loire, tous les jeunes inscrits sur yeps.fr, bénéficient de trajets en car et en train gratuits sur réservation sur le réseau Rémi les samedis, dimanches et jours fériés. On fait le point ?

La gratuité valable dès le premier week-end de septembre

Globe-trotters de la région Centre Val de Loire, ne loupez pas cette information !

information !

À partir du 1er septembre, une aventure s'ouvre à vous avec YEP'S pour la saison 2023-2024.

Inscrivez-vous dès maintenant sur le site yeps.fr et téléchargez directement votre carte Rémi YEP'S Centre-Val de Loire. Elle deviendra alors votre passeport pour voyager gratuitement dans votre région et même jusqu'à Paris.

Attention cependant, la carte ne suffit pas. Avant de monter à bord, assurez-vous d'avoir un billet gratuit. Réservez-le sur SNCF Connect, Site internet Rémi/TER Centre Val de Loire aux guichets en gare (oubliez les distributeurs automatiques, ils ne sont pas dans le coup) ou dans les agences routières Rémi, et même à bord des cars Rémi.



BENNE À DECHETS VERTS

Le 29 Novembre, comme chaque année, la benne à déchets verts, va disparaître de notre paysage et ne reviendra que fin mars 2024.

En fin d'année il va être fait un bilan de la collecte 2023, et peut-être envisager la faisabilité de 2 collectes hebdomadaires. Ce point sera discuté avec les services de Chartres Métropole.

Claudie, Sandrine, Christophe et Jessica PICHOT remercient toutes les personnes, pour les marques de sympathie et d'amitié que vous leur avez témoignées .